

Architecte (F/H/X) sous CDI

La Province de Namur recrute un.e Architecte (F/H/X) sous statut contractuel pour le Service Technique du Patrimoine Immobilier.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du candidat ou de la candidate
- Réserve de recrutement valable 5 ans
- Lieu de travail principal : Maison Administrative Provinciale – Rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR
- Contrat : Contrat à durée indéterminée

Votre candidature est attendue pour le 03 juillet 2024 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Service Technique du Patrimoine Immobilier (STPI)

Le STPI assure la gestion/maintenance du patrimoine immobilier provincial et assure son adaptation aux besoins des services et à leurs évolutions afin de préserver la valeur économique et technique des bâtiments en veillant à réduire au maximum leur impact environnemental et leur consommation énergétique.

L'Architecte est amené.e à se déplacer sur le terrain. Pour ce faire, la détention du permis de conduire de type B est requise.

Vos missions

En collaboration avec la responsable du service, vous êtes chargé.e de préparer et organiser la réalisation des travaux. Pour ce faire, vous dirigez et gérez les agent.e.s techniques travaillant sur les projets dont vous êtes responsable. Vous coordonnez les études de techniques spéciales confiées en interne ou en externe. Vous réalisez les dossiers en vue de l'obtention de permis d'urbanisme et des études de faisabilité pour l'achat ou la location de biens immobiliers. Enfin, vous agissez en qualité de fonctionnaire dirigeant de marchés de travaux pour des chantiers d'envergure conformément à la loi sur les marchés publics.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse daccota@province.namur.be

Votre profil

- Vous disposez d'un Master en architecture ;
- Remarque : Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).
- Vous avez effectué avec fruit votre stage de deux ans ;
 - Vous disposez d'une expérience probante dans la conception, l'organisation et le suivi de réalisation de travaux de bâtiments ;
 - Vous êtes inscrit.e au tableau de l'Ordre des Architectes ou disposé.e à effectuer les démarches en cas d'engagement ;
 - Vous disposez du permis de conduire de type B ;
 - Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en une seule étape :

- **Epreuve orale** (minimum requis de 60%) évaluant la motivation des candidats et candidates, leurs connaissances relatives aux marchés publics, à la coordination sécurité-santé, au PEB, au Code de la Démocratie Locale et à la législation relative aux travaux en matière de sécurité et de subsides.

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
 - Type de contrat : Contrat à durée indéterminée
 - Estimation de la rémunération : Architecte - Grade d'Attaché.e spécifique - Echelle A1sp
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.820,30€
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 4.341,26€
- Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse daccota@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écolage nécessaire ;
- Remboursement de 0,145 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler ?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi ;
- Une copie du permis de conduire de type B.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse daccota@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines (DACCOTA), rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 03 juillet 2024 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Julie TEIRLYNCK au 081/77.54.53 ou via l'adresse mail daccota@province.namur.be

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap. Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be